



COMPTE ADMINISTRATIF 2024

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La note explicative de synthèse annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales doit faire l'objet d'une publication après son adoption par le conseil municipal.

Le compte administratif permet de faire le relevé des réalisations de dépenses et de recettes au cours de l'exercice écoulé, exécuté par l'ordonnateur. Il est adopté par le conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le compte administratif permet de faire des comparaisons entre les prévisions et les réalisations et de dégager le résultat de l'exercice. Il est conforme au compte de gestion tenu par le comptable public (services de la Direction Générale des Finances Publiques).

La commune de Cestas dispose d'un budget principal, d'un budget annexe eau potable, d'un budget annexe Assainissement, d'un budget annexe Transport, d'un budget annexe Pompes funèbres et de 2 budgets annexes de zones d'activités et lotissement (Auguste II et La Tour).

A Compte administratif du budget principal de la commune de Cestas

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	34 972 060,00	29 158 205,74
Recettes	34 972 060,00	30 657 118,15
Solde		1 498 912,41

avec un résultat excédentaire reporté de 5 704 732,49 €

INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	12 129 650,00	5 215 592,00
Recettes	12 129 650,00	4 863 003,12
Solde		- 352 588,88

avec un résultat déficitaire reporté de 1 711 899,95 €

TOTAL	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	47 101 710,00	34 373 797,74
Recettes	47 101 710,00	35 520 121,27
Solde		1 146 323,53

Avec un solde de restes à réaliser en section d'investissement de - 799 318,00 € (restes à réaliser en recettes de 705 468,19 € - restes à réaliser en dépenses de 1 504 786, 19 €).

La Section de Fonctionnement

L'évolution des recettes réelles de fonctionnement

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
013 Atténuations de charges	208 449,28 €	121 508,97 €	288 856,94 €
70 Produits des services	1 846 778,55 €	1 620 016,51 €	1 737 625,06 €
73 Impôts et taxes	20 933 272,90 €	22 018 812,51 €	9 783 015,00 €
731 Fiscalité locale			13 214 108,13 €
74 Dotations et participations	3 852 913,92 €	4 434 311,13 €	3 920 091,88 €
75 Autres produits de gestion courante	645 431,71 €	669 850,98 €	877 192,44 €
76 Produits financiers	47,58 €	93,84 €	95,94 €
77 Produits exceptionnels	53 839,10 €	710 601,16 €	11 890,01 €
78 Reprises sur provisions		6 583,23 €	0,00 €
Sous-total	27 540 733,04 €	29 581 778,33 €	29 832 875,40 €
042 Opérations d'ordre entre sections	733 291,05 €	678 888,09 €	824 242,75 €
Total	28 274 024,09 €	30 260 666,42 €	30 657 118,15 €

Chapitre 013 atténuations de charges

Il s'agit des remboursements par la sécurité sociale et l'assureur de la commune des congés pour longue maladie, longue durée, accident du travail et congés maternité des agents. Les cas de survenance et d'admission d'une année sur l'autre sont variables.

Chapitre 70 produits des services

Les produits des services et du domaine se composent essentiellement des recettes issues des participations des usagers aux prestations périscolaires (restauration scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs sans hébergement), petite enfance, sportives, culturelles, du produit des concessions funéraires, des coupes de bois, des remboursements de frais.

Chapitre 73 Impôts et taxes (la nouvelle nomenclature M57 a scindé l'ancien chapitre 73 en 2 chapitres le chapitre 73 impôts et taxes et le chapitre 731 fiscalité locale)

Les recettes proviennent des versements de fiscalité de la communauté de communes (dotation de compensation et dotation de solidarité).

Chapitre 731 Fiscalité locale

Ce nouveau chapitre regroupe le produit de la fiscalité locale directe (taxes foncières) et indirecte (droits de mutation, accise sur l'électricité, taxe sur les pylônes, taxe sur la publicité extérieure, droits de place du marché forain). L'évolution de 4,4% par rapport à 2023 s'explique par la hausse nominale des bases de fiscalité directe de 3,7% et un produit exceptionnel de droits de mutation suite à la vente de grands entrepôts.

Chapitre 74 dotations et participations

La baisse de 12% par rapport à 2023 s'explique par un écrêtement de 9% de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et l'encaissement exceptionnel en 2023 du solde du filet de sécurité inflation.

Chapitre 75 autres produits de gestion courante

Il s'agit des redevances locatives des propriétés communales, des redevances d'affermage et des produits exceptionnels de gestion (qui ne sont plus encaissés au chapitre 77 avec la nomenclature M57).

Chapitre 77 produits exceptionnels

Avec la nomenclature M57, ce chapitre ne retrace plus que le produit des cessions et les recettes annulant des mandats émis sur des exercices antérieurs.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
011 Charges à caractère général	6 088 089,11 €	6 559 189,08 €	7 202 143,31 €

012 Charges de personnel	15 302 262,78 €	16	
014 Atténuations de produits	779 783,42 €	758 458,50 €	728 303,42 €
65 Autres charges de gestion courante	3 510 599,16 €	2 995 553,00 €	3 409 411,54 €
66 Charges financières	94 850,09 €	77 590,47 €	53 161,55 €
67 Charges exceptionnelles	9 607,30 €	8 977,35 €	3 750,65 €
68 Dotations aux provisions	9 838,61 €	8 815,66 €	14 486,08 €
Sous-total			28 463 392,38 €
042 Opérations d'ordre (dont amortissements)	667 288,82 €	1 400 026,60 €	694 813,36 €
Total	26 462 319,29 €	27 884 822,95 €	29 158 205,74 €

Chapitre 011 charges à caractère général

La hausse de 2% est conforme à l'inflation.

Chapitre 012 charges de personnel

Les charges de personnel prennent en compte en année pleine :

- la hausse de 1,5% du point d'indice du 1^{er} juillet 2023,
- le versement de 2 années de Complément Indiciaire Annuel (CIA),
- le versement de la prime de pouvoir d'achat en janvier 2024,
- la majoration de 5 points d'indice pour l'ensemble des agents en janvier 2024.

Chapitre 014 atténuations de produits

Ce chapitre retrace le versement du prélèvement SRU et la contribution au Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC).

Chapitre 65 charges de gestion courante

Ces charges concernent la contribution au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours, les subventions versées au CCAS de Cestas, aux associations de droit privé, aux budgets annexes du transport et des Pompes funèbres.

En 2024, une subvention de 380 000 € a été versée au budget Transport, aucune pour le budget des pompes funèbres.

Chapitre 66 charges financières

La charge des intérêts de la dette continue à diminuer.

Chapitre 67 charges exceptionnelles

Les dépenses exceptionnelles sont très variables d'un exercice à l'autre.

Chapitre 68 dotations aux provisions

Dans un souci de prudence, la commune de Cestas a commencé à constituer des provisions pour créances douteuses à compter de l'exercice 2022.

Chapitre 042

Il s'agit de la dotation aux amortissements qui permet de financer la section d'investissement.

La section d'Investissement

L'évolution des recettes d'investissement de l'exercice

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
040 Opérations d'ordre entre sections	667 288,82 €	1 400 026,60 €	694 813,36 €
10 Dotations, fonds divers	1 134 928,02 €	3 597 896,08 €	3 102 493,66 €
13 Subventions d'investissement	284 505,95 €	587 409,45 €	1 062 550,79 €
16 Emprunts et dettes	1 235,54 €	2 685,25 €	3 145,31 €

23 Reversements sur travaux	987,00 €		
27 Immobilisations financières			
Total	2 088 945,33 €	5 588 017,38 €	4 863 003,12 €

Les recettes d'investissement sont constituées de la dotation aux amortissements, du Fonds de Compensation de la TVA, de la taxe d'aménagement, de l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2023, de subventions d'investissement reçues et de l'encaissement de cautions pour les logements.

L'évolution des dépenses d'investissement de l'exercice

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
040 Opérations d'ordre entre sections	733 291,05 €	678 888,09 €	824 242,75 €
10 Dotations, fonds divers		175 434,44 €	0,00 €
16 Emprunts et dettes	733 620,47 €	671 553,47 €	511 969,39 €
20 Immobilisations incorporelles	41 719,80 €	25 337,53 €	15 534,00 €
204 Subventions d'équipement versées	500,00 €		405 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	669 953,64 €	728 243,79 €	349 097,01 €
23 Immobilisations en cours	2 343 109,21 €	2 894 105,03 €	3 109 748,85 €
27 Immobilisations financières			
Total	4 522 194,17 €	5 173 562,35 €	5 215 592,00 €

Le remboursement du capital de la dette continue à diminuer.

Les travaux ont principalement concerné les travaux d'aménagement de la voirie communale, la poursuite d'une tranche de remplacement de têtes d'éclairage public par des LED, la fin de l'aménagement de la micro-crèche à Maguiche, la construction d'un boulodrome couvert.

Les acquisitions principales ont été une balayeuse pour la voirie communale, une mini pelle pour le service Voirie et l'aménagement d'une structure de jeux au parc de Gazinet.

B Le budget annexe de l'Eau potable

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	583 634,00	194 170,22
Recettes	583 634,00	332 307,99
Solde		138 137,77

avec un résultat excédentaire reporté de 265 633,50 €

INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	788 300,00	137 918,83
Recettes	788 300,00	135 014,81
Solde		-2 904,02

avec un résultat excédentaire reporté de 316 985,85 €

TOTAL	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	1 371 934,00	332 089,05
Recettes	1 371 934,00	467 322,80
Solde		135 233,75

La section de fonctionnement est financée en recettes par le produit de la surtaxe de l'eau

Les dépenses de fonctionnement concernent les frais d'analyse et les amortissements.

La section d'investissement retrace en dépenses les travaux réalisés sur les forages et le réseau d'adduction d'eau potable. Les recettes d'investissement sont constituées des amortissements.

Il n'y a pas d'encours de dette sur ce budget annexe.

C Le budget annexe de l'Assainissement

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	482 300,00	421 313,95
Recettes	482 300,00	304 370,34
Solde		-116 943,61

INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	1 806 040,00	970 953,16
Recettes	1 806 040,00	577 836,38
Solde		-393 116,78

avec un résultat déficitaire reporté de 681 622,94 €

TOTAL	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	2 288 340,00	1 392 267,11
Recettes	2 288 340,00	882 206,72
Solde		-510 060,39

Avec un reste à réaliser en recettes d'investissement de 1 090 000,00 € (versement des fonds de concours de la CDC, d'une subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et d'un emprunt de 700 000 €)

La section de fonctionnement est financée en recettes par le produit de la surtaxe de l'assainissement et les participations forfaitaires pour l'assainissement collectif (PFAC). Les dépenses de fonctionnement concernent les frais d'analyse et entretien du réseau, les amortissements et les intérêts de la dette.

La section d'investissement retrace en dépenses les travaux réalisés sur la station d'épuration (le marché de travaux du clarificateur de la STEP Mano a été soldé en 2024) et le réseau d'assainissement. Les recettes d'investissement sont constituées des amortissements.

L'encours de dette sur ce budget annexe est de 80 690,70 euros au 31 décembre 2024.

D Le budget annexe des Transports

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	1 198 000,00	305 546,73
Recettes	1 198 000,00	666 449,92
Solde		360 903,19

avec un résultat déficitaire reporté de 733 373,59 €

INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	639 850,00	9 879,71
Recettes	639 850,00	71 354,88
Solde		61 475,17

avec un résultat excédentaire reporté de 533 032,68 €

TOTAL	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	1 837 850,00	315 426,44
Recettes	1 837 850,00	737 804,80

Solde		422 378
-------	--	---------

Tous les agents ont été transférés vers le budget Transport de la communauté de communes Jalle Eau Bourde au 1^{er} juin 2024.

L'encours de dette sur ce budget annexe est de 9 879,77 euros au 31 décembre 2024 et sera soldé sur le budget principal en 2025, suite au vote en faveur de la clôture de ce budget au 31 décembre 2024. Le versement de l'aide municipale au transport scolaire et l'activité de mise à disposition de minibus aux associations locales ont été transférés au budget principal.

E Le budget annexe des Pompes funèbres

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	178 375,00	13 240,33
Recettes	178 375,00	24 463,16
Solde		129 374,42

avec un résultat excédentaire reporté de 113 970,01 €

G Les budgets annexes des zones industrielles et lotissements

Les 2 budgets annexes de zone industrielle et lotissement constatent les opérations de stocks liées à l'acquisition et à la viabilisation de terrains en vue d'une commercialisation.

Nous présentons brièvement les opérations réalisées en 2024 sur chacun de ces budgets.

Zone Auguste II : aucune opération en 2024, il faut solder le compte de stocks de classe 16 et clôturer ce budget

La Tour : les dépenses de suivi environnemental ont atteint 35 465 € en 2024. Les comptes de stocks enregistrent l'acquisition du terrain et les frais d'études.